

mineurs, Jean, Mathieu, Guillaume (celui-ci né le 29 juin 1390). Après diverses formalités Guillaume d'Albon, leur aïeul, fut nommé tuteur, le 24 mars 1393 (v. style) (3).

Nous possédons, dans nos archives, un registre en papier contenant cinquante-six folios numérotés : c'est une partie des comptes de dépenses faites pour cette tutelle : les notes qui vont suivre en sont extraites, elles concernent deux vignes que possédaient les mineurs, l'une à Saint-Jean-des-Vignes, l'autre à Châtillon-d'Azergues.

Chap. I^{er}. — Culture des vignes.

Pendant la période qui nous occupe (nos comptes commencent à la fin de l'année 1393 pour se terminer au mois de juin 1398), la vigne de Châtillon est donnée deux fois à moitié.

« Dictus tutor tradidit anno predicto (1395) vineam Castell. ad medietatem, prout constat per licteram (f^o 37).

Tradidit ad medietatem vineam Castellionis Dasergo (1396) sub pacto contento in lictera inde facta » (f^o 54 v^o).

Mais les autres années, c'est le tuteur lui-même qui s'occupe directement des vignes, qui les fait faire « facit facere vineas » (f^o 32).

Nous allons énumérer les divers travaux qu'il faisait exécuter :

Le premier consiste à « puher » la vigne.

(3) Arch. d'Avauges, tutelle des mineurs Talaru (*passim*).